

Par dépôt électronique et messenger

Le 14 juin 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télééc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative au remplacement d'équipements liés à un compensateur statique au poste de Châteauguay
Votre dossier : R-3971-2016
Notre dossier : R051832 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose les pièces suivantes à la suite de la séance de travail du 7 juin 2016, à savoir :

- La présentation du Transporteur (pièce HQT-2, Document 1 révisée) et son annexe confidentielle (HQT-2, Document 1, Annexe 1), dont la version caviardée fait partie intégrante de la présentation précitée;
- les réponses du Transporteur aux engagements pris lors de cette séance (HQT-2, Document 2) versions caviardée et confidentielle;
- une liste des pièces révisée.

Le Transporteur, en conformité avec l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et pour les motifs décrits à la demande d'autorisation et à l'affidavit de M. Martin Perrier, demande à la Régie d'interdire la divulgation, la publication ou la diffusion de la pièce HQT-2, Document 1, Annexe 1.

Le Transporteur, en conformité avec l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et pour des motifs qui seront décrits dans une affirmation solennelle qui sera déposée sous peu au dossier, demande à la Régie d'interdire la divulgation, la publication ou la diffusion de l'engagement numéro 2 du Transporteur apparaissant à la pièce HQT 2, Document 2, Annexe 1.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*
Me Yves Fréchette
/jg
p.j.